

ATTESTATION D'ÉTUDES PROFESSIONNELLES

FICHE SYNTHÈSE DE PROGRAMME

Titre : Réglage-opération de presses-plieres en tôlerie de précision			
Code : 4236	Unités : 42	Durée : 630 heures	
Secteur de formation : Fabrication mécanique (11)			
Sanction des études : AEP (décernée exclusivement par les commissions scolaires)			
Accrédité le : 23 mai 2013			
Commission scolaire <u>mandatée</u> : Marguerite-Bourgeoys			
Commission scolaire <u>participante</u> : du Chemin-du-Roy			
Fonction de travail : Régleur-opérateur de presses-plieres, régleuse-opératrice de presses plieuses			
<p>Objectifs du programme : Préparer des ouvrières et des ouvriers spécialisés à travailler à la transformation de métal en feuille d'une épaisseur de moins d'un quart de pouce (6 mm). Les entreprises de ce secteur produisent sur commande des produits ou des pièces métalliques. Il peut s'agir d'entreprises de fabrication d'appareils de chauffage, de ventilation, de climatisation et de réfrigération commerciale, de meubles d'établissement institutionnel et commercial, de vitrines d'exposition, de cloisons, de rayonnages et de casiers, de portes et de fenêtres en métal, de produits métalliques d'ornement et d'architecture, de carrosseries et remorques de véhicules automobiles et de matériel de manutention.</p>			
<p>Conditions d'admission :</p> <p>Est admissible à un programme d'études menant à une AEP, la personne qui satisfait aux conditions suivantes :</p> <ol style="list-style-type: none"> avoir obtenu au moins les unités de 3^e secondaire ou l'équivalent en langue d'enseignement, en langue seconde et en mathématique; <p>ou</p> avoir obtenu une attestation d'équivalence de niveau de scolarité (AENS); <p>ou</p> avoir réussi le test de développement général avec ou sans préalable spécifique (TDG). avoir interrompu ses études à temps plein pendant au moins douze mois; <p>ou</p> avoir 18 ans au moment de l'entrée en formation; <p>ou</p> avoir obtenu un diplôme d'études secondaires (DES) ou un diplôme d'études professionnelles (DEP) ou leur équivalent; <p>ou</p> satisfaire aux normes d'admissibilité de la Mesure de la formation de la main-d'œuvre d'Emploi-Québec. 			
CONTENU DU PROGRAMME			
Nouveau code AEP	Ancien code	Nom de la compétence	Heures
AEP 236-011	236-011	Se situer au regard du métier et de la démarche de formation	15
AEP 236-023	236-023	Interpréter les caractéristiques et le travail du métal en feuille	45
AEP 236-035	236-035	Résoudre des problèmes de mathématiques liés à l'exercice du métier	75
AEP 236-044	236-044	Interpréter des plans de pliage	60
372563	236-053	Vérifier les dimensions des pièces	45
AEP 236-062	236-062	Agir au regard de la santé et sécurité au travail	30
AEP 236-077	236-077	Produire des pièces pliées	105
AEP 236-081	236-081	S'adapter au mode d'organisation du travail en entreprise	15
AEP 236-097	236-097	Effectuer une production sérielle de pièces pliées	105
372661	236-101	Utiliser des moyens de recherche d'emploi	15
AEP 236-118	236-118	S'intégrer au milieu de travail	120
<p>Une reconnaissance d'acquis scolaires est possible pour l'élève qui s'inscrit aux programmes d'études menant aux DEP Tôlerie de précision – Volet industriel.</p>			
Documentation disponible sur demande			
Rapport de l'AST	<input checked="" type="checkbox"/>	Programme d'études	<input checked="" type="checkbox"/>
Projet de formation	<input type="checkbox"/>	Guide pédagogique	<input type="checkbox"/>
Tableau d'harmonisation	<input checked="" type="checkbox"/>	Tableaux d'analyse et de spécifications	<input type="checkbox"/>